



CONSEIL MUNICIPAL du Jeudi 20 octobre 2011 à 20h30
Salle communale place de la Magnanerie
Ordre du jour

Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 15 septembre 2011

Information sur les décisions du maire

Délibérations :

- Décision modificative du budget n°1
- Réaffectation d'une retenue de garantie en recettes de fonctionnement
- Rapport sur l'évaluation des charges transférées de la Communauté de communes « Le Grésivaudan »
- SE 38 (SEDI) – Aménagement Avenue du Grésivaudan – Travaux sur réseaux de distribution publique d'électricité
- SE 38 (SEDI) – Aménagement Avenue du Grésivaudan – Travaux sur réseau France Telecom
- Avenant n°1 en plus-value au marché de travaux conclu avec l'entreprise BELLEDONNE TP pour l'aménagement piétonnier chemin du MAS
- Attribution des marchés pour les travaux de l'Avenue de Savoie
- Participation aux frais de fonctionnement du centre Médico-Scolaire de Crolles
- Subvention au RASED
- Taxes d'urbanisme – Remise gracieuse
- VCEU demandant au gouvernement de renoncer à l'amputation de 10% de la cotisation pour la formation des agents territoriaux
- Divers

URBANISME
QUESTIONS ORALES
CCPG
COMMISSIONS MUNICIPALES OU INTERCOMMUNALES
SYNDICATS INTERCOMMUNAUX
INFORMATIONS

Le Maire : Philippe VOLPI
La Terrasse, le 14/10/2011

Affiché à la porte de la mairie le 14/10/2011,
La Maire, Philippe VOLPI

